

**INFORMATIONS PRATIQUES 2017– 2018**

Mais bien d’autres choses encore vous seront expliquées lors de la première réunion de parents collective à laquelle nous vous invitons ***le 3 octobre 2017***  à l’école pour un apéritif convivial avant de rejoindre la titulaire et les intervenants de votre enfant.

**Bonne rentrée à tous ce vendredi 1er septembre**

***Réunion de rentrée le mardi 03 octobre à 19h45***

***Parking***

Notre venelle est bien étroite, et les bus chargés du transport scolaire ont besoin de place pour manœuvrer ! Nous vous demandons donc de veiller à vous garer dans la venelle et non devant l’école. Soyez également attentif à la sécurité des enfants aux abords de l’école.

***Communications***

Le carnet de communication est très important. Il voyage chaque jour dans le cartable de votre enfant. Toutes sortes d’informations y transitent, certaines plus importantes que d’autres. Vérifiez-le donc chaque soir, et paraphez l’information du jour, s’il y en a une chaque matin, nous ferons de même à l’école afin de prendre connaissance des messages que vous y aurez éventuellement insérés. Lors de la première réunion de parents, chaque institutrice aura l’occasion de vous parler davantage. **Veuillez y indiquer comment votre enfant rentre (bus et le numéro du bus si différent) et avec qui si changement**.

***Contacts parents - école***

Pour les petites choses, le carnet de communication est le moyen le plus simple et le plus sûr. De manière systématique, nous prévoyons des rencontres avec parents deux fois par an (au premier trimestre et en juin), en début d’année pour élaborer le projet d’apprentissage de votre enfant en lien avec notre projet d’établissement ensuite pour vous présenter le suivi (dates données en début d’année). Si vous souhaitez nous rencontrer plus fréquemment, nous fixerons des rendez-vous en fonction des possibilités de chacun. N’hésitez pas à le demander à la titulaire ou à la direction. Des moments à l’accueil vous seront également proposés durant l’année.

La direction prestant des heures pédagogiques et devant faire acte de présence aux diverses réunions (internes et externes), et n’ayant pas de secrétariat, aucune permanence téléphonique n’est prévue, seul un répondeur prendra vos messages en l’absence de la direction.

***PMS***

Notre école travaille en collaboration le centre PMS libre de Wavre I . Rue Théophile Piat 22 à 1300 Wavre (010/22.47.09). Lors de votre première rencontre, elles vous expliqueront mieux leur rôle et la collaboration que vous pouvez attendre d’elles. Il peut s’agir de questionnement par rapport à la scolarité de votre enfant mais également toutes réflexions plus personnelles. Dans ce cas, leur soutien ne prendra cours qu’à partir de votre demande auprès d’elles.

***Repas***

* à 10h, les enfants mangent une collation qu’ils apportent de la maison (biscuit, fruit, petit jus…) avec possibilité d’en acheter une au magasin de la classe 2 un jour de la semaine uniquement (boîte de 10h)
* A midi, les enfants mangent le potage, préparé à l’école avec des légumes frais, ainsi que les tartines qu’ils apportent de la maison. (Pas de petit jus à midi : nous buvons de l’eau). Il peut arriver qu’un jour, les enfants amènent un plat de la maison à réchauffer.

Attention : le tout dans une boite hermétique portant le nom de votre enfant

***Gymnastique***

Comme le sac de piscine, celui de gymnastique reste à l’école tout le trimestre (contenant un T-shirt, un short et une paire de sandales de gym à la pointure de votre enfant, marqués distinctement et facile à enfiler).

***Horaires***

L’école ouvre ses portes à partir de 8h15 pour accueillir les enfants prenant le transport scolaire. Avant cette heure nous ne pouvons accueillir les enfants car aucune surveillance n’est assurée. Les cours se donnent de 9h00 à 15h35, le mercredi jusque 11h55. Dans un souci de sécurité et pour ne pas compromettre le bon déroulement des activités, nous vous demandons, si vous conduisez vous-même votre enfant à l’école, de veiller à arriver au plus tard pour 8h55, et d’attendre à partir de 15h35 derrière la barrière pour le reprendre en fin de journée. A partir de 9h00 la porte est fermée à clé pour assurer la sécurité de tous et après 9h, vous déposez votre enfant à la porte principale de l’école.

***Transport***

Les élèves habitant dans la zone requise bénéficient du transport scolaire organisé en commun pour les écoles spécialisées de la région par le TEC. Il faut se baser sur l’horaire de l’année passée, mais il y a hélas toujours des tâtonnements en début d’année, car les circuits peuvent se modifier en fonction des nouveaux élèves à prendre. Il important de prévenir la convoyeuse lorsque l’enfant est malade, le circuit s’en trouve modifié. Dans l’agenda de votre enfant, veillez indiquer (ou lui faire indiquer) si BUS ou BUS afin que les enfants puissent organiser le tableau des bus et être autonome.

Pour tout renseignement concernant les horaires et changement, vous pouvez vous adresser à Marianne qui est la personne relais entre les convoyeuses, les familles et la direction.

***Garderies***

L’accueil des enfants est assuré dès l’arrivée du premier bus, à 8h15, jusqu’au début des cours à 9h00. De même, une garderie gratuite est assurée par l’équipe depuis la fin des cours jusqu’au départ du dernier, à 16h15 (13h00 le mercredi).

***Natation***

Cette activité est intégrée dans nos activités de la semaine, et tous les enfants y participent sauf certificat médical ou demande expresse et justifiée via le carnet de communication.

Le sac de piscine marqué au nom de l’enfant (contenant un maillot, un essuie, un bonnet) reste à l’école et ne retourne à la maison que la veille de chaque long congé, pour en permettre la lessive. Ne pas oublier de le ramener à l’école à la rentrée.

(Pour certains enfants nous demandons d’apporter le jour de la piscine un lange spécial pour la piscine.)

***Hippothérapie***

Le projet hippothérapie se poursuit pour les élèves de la classe 1 chez Françoise Bastien à Perwez. Combinant le travail avec le cheval et la psychomotricité, il reste adapté et stimulant pour les petits.

Pour cette activité, il est indispensable que chacun ait une paire de bottes bien à sa pointure (trop grandes, elles tombent quand l’enfant est à cheval). Ces bottes resteront toute l’année scolaire à l’école ainsi qu’un casque (de préférence, une bombe d’équitation).

Pensez à bien couvrir votre enfant car ces activités, en extérieur, se déroulent par tous les temps. Veillez au préalable marquer les vêtements de votre enfant afin d’éviter les pertes (bonnet, gants…)

***Participation financière***

A la fin de chaque mois, vous recevrez une note de frais reprenant en fonction des présences et des activités de votre enfant :

- le potage : 0,50 € par jour

- la piscine : 2,00 € par séance

- l’hippothérapie : 7€ par séance même si l’enfant est absent ce jour-là

- activités exceptionnelles : théâtre, concert, sortie, excursion, musée… en fonction des occasions et des projets, ou encore classes vertes.

- frais de déplacement (minibus ou voiture du personnel) : 4,00 € par mois

- frais administratifs : 2,00 € par mois.

***Maladies***

A l’école primaire, toute absence doit être justifiée en complétant la fiche « Absence – justificatif » et remise au titulaire au retour de l’enfant si l’absence ne dure pas plus de trois jours. A partir du quatrième jour, vous devez faire parvenir au titulaire un certificat médical couvrant la période d’absence de l’enfant. Dans tous les cas, il est souhaitable que vous préveniez l’école avant 9h de l’absence de l’enfant pour nous permettre de nous organiser et d’expliquer aux autres enfants ce qui se passe pour leur copain.

Le service PSE en sera automatiquement prévenu lorsque certaines situations favorisant la propagation de l’enfant tel que présence de poux, conjonctivite seront observées. Aucun médicament ne sera donné à l’enfant sans la prescription complète du médecin (quoi, quand, comment, en quelle quantité) et sans avoir compléter la fiche de santé de votre enfant fournie par l’école.